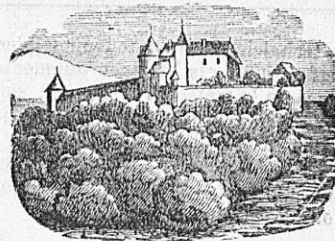




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50  
» » 6 mois, » 2 50  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 16 septembre 1892.

### Le 22 septembre 1792.

Nous voici arrivés au centenaire de la proclamation de la République française.

Et c'est la République qui existe encore après cent ans, avec des interruptions douloureuses et nombreuses.

Le 21 septembre 1792, la République fut instituée par la Convention nationale et proclamée le lendemain dans toute la France en même temps qu'on apprenait la nouvelle de la victoire de Valmy qui mettait une auréole de gloire autour du berceau de la jeune République naissante.

Au moment où le conseil municipal de Paris n'a trouvé rien de mieux qu'une immense cavalcade pour fêter ce grand anniversaire, où l'Etat lui-même a concentré son enthousiasme dans une cérémonie sans caractère à laquelle on procédera dans une église désaffectée, célébrons à notre manière ce grand jour en rappelant l'esprit qui anima les patriotes français quand ils prononcèrent, à l'unanimité, sans une seule protestation, la déchéance de la royauté et son remplacement par la république.

Car je ne veux pas raconter cette journée célèbre par le détail; il vous suffira d'ouvrir le premier livre d'Histoire de la Révolution pour en connaître tous les incidents et je me plais à croire qu'il n'y a pas un seul lecteur d'un journal républicain qui n'ait une *Histoire de la Révolution* dans sa bibliothèque, si petite soit-elle; au besoin, le volume peut être placé sur la cheminée, mais tout le monde doit en avoir un. Comme disait Victor Hugo: « Ce sont là les évangiles des citoyens qui croient à la liberté ».

Vous connaissez donc le récit de cette journée fameuse; disons un mot de l'esprit philosophique qui s'en dégage.

N'est-ce pas Louis Blanc qui a écrit: « La philosophie de l'histoire, c'est encore le meilleur enseignement pour les temps présents »?

\* \* \*

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 52

## PETITE MÈRE

PAR ÉMILE RIOHEBOURG

— Et vous n'avez point pensé qu'on pouvait vous tromper? La jeune fille ouvrit de grands yeux effarés, soupira et répondit:

— Pourquoi m'aurait-on trompé? — C'est vrai, pourquoi vous aurait-on trompée? Cependant, si, pour une ou plusieurs raisons qui nous échappent en ce moment, on avait eu intérêt à faire disparaître votre petite fille et par suite, conséquence naturelle du fait, à vous faire croire qu'elle n'existait plus?

— Grand Dieu! que dites-vous, monsieur? — Attendez, mon enfant, attendez, ce n'est qu'une supposition.

— Mon Dieu, mon Dieu! fit Marceline en proie à une agitation violente.

— Oui, ce n'est qu'une supposition; mais admettons un instant que ce soit la vérité. Que feriez-vous? — Ce que je ferais, monsieur, je remuerais ciel et terre pour retrouver ma fille.

— Bien. — J'irais la réclamer à Mme Savouroux et si elle ne me la rendait pas... Ah! tenez, continua-t-elle en se dressant les yeux flamboyants, si elle ne me la rendait pas, je serais capable de la déchirer avec mes ongles, de lui arracher les yeux, de l'étrangler!

— Ce serait un peu violent, dit M. Palmers; mais il est

On peut le dire hardiment, ce qui rendit la proclamation de la première République si importante, c'est qu'elle fut l'œuvre des représentants de la nation, des sept cent cinquante conventionnels sans distinction aucune.

La proclamation de la République fut donc un acte solennel d'union et de fraternité.

Ce qui perdit cette même République fut la division entre Girondins et montagnards; le fossé creusé entre ces deux fractions fut le tombeau où la liberté sombra.

Ce n'est pas ici le moment de faire la part des responsabilités, de savoir si la Gironde ne rendit pas inévitables les mesures du 31 mai et du 2 juin 1793 qui aboutirent au 31 octobre, jour néfaste où les Girondins périrent, mais ce qu'il y a de certain, d'indiscutable, c'est qu'unis, ces hommes auraient conservé la République; divisés, ils ouvrirent la brèche par où le dictateur corse passa et vous savez ce qu'il advint: la France fut mise à l'attache pendant près de trois quarts de siècle.

Girondins, montagnards unis, la liberté était indestructible.

Divisés, elle ne put survivre aux hécatombes. Quand les Girondins meurent, Danton est menacé; quand Danton monte à l'échafaud, il entraîne Robespierre, et quand Maximilien est assassiné par le coup de pistolet stupide d'un gendarme aviné, c'est la République elle-même qui est mortellement atteinte.

Du reste, c'est là une règle historique et qui semble fatale: les républiques se fondent par l'union et elles périssent par les divisions.

Ceux-là sont donc criminels qui rendent la division inévitable; on peut leur appliquer le mot du conventionnel à des réactionnaires peu scrupuleux: « Vous êtes les assassins de la liberté ».

\* \* \*

Sans vouloir rappeler de douloureux souvenirs en ce jour de fête, est-ce que tout récemment encore, il y a à peine quatre ans, la division entre Français, les attaques féroces entre républicains n'ont pas failli amener la réussite d'un mouvement césarien où la liberté aurait péri, assassinée par un héros de contrebande, avec l'appui et la complicité d'une tourbe de

familières politiques assoiffés de pouvoir et ambitieux de jouissances.

Qu'est-ce qui nous a sauvés, ce jour-là, du danger qui nous menaçait?

L'union de tous les républicains abandonnant leurs étiquettes pour ne songer qu'à l'ennemi commun.

Ainsi le danger fut vaincu.

Est-ce à dire que le parti républicain ne doit avoir qu'une seule nuance? Ce serait impossible et ce serait un grand malheur. Mais chaque fraction ne doit pas oublier qu'elle est une partie d'une même armée dont chaque échelon travaille, lutte et combat en vue d'un but commun qui est d'obtenir toujours des réformes nouvelles, toujours un peu plus de liberté et toujours un peu plus de fraternité.

Or, jamais les soldats d'une même armée ne doivent tirer les uns sur les autres, c'est une vérité de sens commun qu'il est à peine besoin de démontrer; malheureusement, nous assistons tous les jours à de semblables monstruosité.

Mais écartons ces pénibles réalités, et, en commémoration du grand acte de 1792, accomplissons, nous aussi, notre acte de foi et appliquons-nous à rechercher les questions qui unissent, à éviter celles qui divisent et employons nos efforts à rendre la République invincible en la poussant toujours en avant, vers la liberté et vers le progrès. JEAN-BERNARD.

## NOUVELLES SUISSES

**Chemins de fer.** — L'autorité fédérale de salubrité a interdit, à partir de mardi, l'entrée des wagons directs d'Allemagne et de France.

**Poursuites.** — Le Conseil fédéral accorde à la commune de Grindelwald la suspension des poursuites pour dettes jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1893.

**Militaire.** — La *Schw. Militärzeitung* publie un article de M. Hebler, un des inventeurs du petit calibre et de la balle à revêtement d'acier, dans lequel

### XIII Déductions.

Quand, à la prière de M. Palmers, Marceline se fut relevée et qu'il la vit disposée à l'écouter, il reprit:

— Oui, chère enfant, oui, je suis convaincu que votre petite fille n'est pas morte et ma conviction est née des réponses évanescentes qui vous ont été faites; on a feint de ne pouvoir vous donner les renseignements que vous demandiez, afin de vous empêcher de découvrir qu'on vous avait trompée.

— Oh! oui, vous avez raison!... — Quoi, on prend votre enfant pour le porter à une nourrice, et la femme qui s'est chargée de cette mission ne sait pas le nom du village où demeure la nourrice! Et d'ailleurs, c'est toujours la nourrice qui vient à domicile prendre l'enfant qui va être confié à ses soins.

Je suis Américain, mais j'ai longtemps vécu en France et je connais Paris comme un véritable Parisien.

Il y a à Paris plusieurs bureaux où les nourrices viennent chercher un nourrisson; j'irai dans tous, et si votre enfant a été réellement remis à une nourrice, je le saurai ce soir même.

Rappelez-moi, je vous prie, le nom qui vous a été donné comme étant celui de la nourrice.

— Mme Vaurand.

M. Palmers tira un carnet de sa poche et écrivit le nom.

— On vous a dit, reprit-il, qu'elle était d'un village des environs de Chartres?

— Oui, monsieur.

— Très bien. Donnez-moi la date de la naissance de votre enfant.

— 22 juin.

— Et c'est le soir de ce même jour que la dame Frémy l'a enlevé?

— Oui.

— Ces renseignements me suffisent.

Elle joignit ses mains et tomba à genoux.

de gentiane.

sont demandés par la Distillerie de Buchs, à Romont. (H1291F) [561]

n désire un enfant en pension. bureau du journal. [557]

où une personne bien portante un malade n'a instantanément une tasse de bon bouillon. — avec le plus grand succès. — avec le plus grand succès.

le VÉRITABLE EN RATIONS

Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies.

ce de farines

OS ET DÉTAIL

oulu et semoule

Blé comprimé.

J. MOREL, BULLE

chirurgien-dentiste à BULLE

chimiques.

TONKINOIS

MAGASIN DES

RE-SAISONS

plus m'occuper que de l'article

Esther DALLOZ

DÉPOT DE

ce centrifuge

est frères, à La Sallaz,

infectieux.

Si, en descendant, on réfléchissait au nombre

qui ont déjà passé dans la chambre

coucher, et combien parmi ces

leurs poumons tuberculeux

voudrait jamais conchier dans

d'hôtel sans la désinfecter en

des morceaux de Papier Céléste

ifie l'air et parfume les appartements

bons hôtels ne devraient-ils pas

occéder à cette opération au départ

de voyageur? Le Papier Céléste

réserve du choléra et de toutes

épidémies. Il conserve et préserve

les mites les vêtements, laines

fabrique: Crovetto, 5 rue Gré-

en vente partout: 20 cent. l'en-

feuille. Dépôt à Bulle: Joseph

VENDE

13,000 pieds de foin et re-

de qualité.

un bureau de la Gruyère. [570]

chile Lenz, imprimeur-éditeur.



ce technicien affirme pouvoir tripler la puissance de perforation de la balle et augmenter encore la rance de la trajectoire par une simple modification de la forme du projectile et sans rien changer ni au fusil ni à la cartouche.

M. Hebler prétend obtenir des effets de perforation huit fois plus considérables moyennant la réduction du calibre à 5 mm.

**Monnaie.** — L'enquête sur la circulation des écus auprès de 39 banques et caisses publiques a donné les résultats suivants : 3 % d'écus suisses, 63 % italiens, 24 % français, 9 % belges, 1 % grecs; monnaie d'argent : 34 % suisses, 49 % italiennes, 13 % françaises, 3 % belges, 1 % grecques.

**Zurich.** — M. le conseiller national Schencher, qui avait été débouté de sa demande en annulation du testament de Gottfried Keller, a retiré sa requête en cassation de ce jugement. Ainsi se trouve terminé le litige relatif au testament du grand poète zuricois, qui avait laissé ses biens à la Confédération pour des œuvres d'utilité publique.

**Berne.** — Le banquier Blattner, de St-Imier, a disparu depuis samedi. M. Blattner aurait, paraît-il, laissé un déficit de 30-50,000 fr. Le bruit court qu'il se serait suicidé. La Caisse d'épargne — dont il était directeur — comptait beaucoup de petits déposants dans la contrée.

La fuite du gérant Blattner, au moment d'une crise horlogère qui dure depuis une année, menace d'être un désastre pour St-Imier, attendu que la banque compromise travaillait essentiellement avec les économies de la classe ouvrière. On craint qu'une partie de ces économies ne soit perdue parce que le capital-actions était de 70,000 fr. seulement, somme dérisoire pour un établissement qui faisait beaucoup d'affaires.

Il se manifeste dans la population un grand mécontentement contre le conseil d'administration qu'on rend plus ou moins responsable de la catastrophe, vu que les crédits alloués à certaines maisons auraient dépassé toute mesure.

**Lucerne.** — Les membres du Congrès vicaire catholique ont eu mardi une brillante soirée familière. L'archevêque grec de Patras, l'archevêque d'Utrecht, l'évêque anglican de Salisbury, l'archiprêtre Jenichief, le comte Campello, l'évêque autrichien Tzech, l'évêque Reinkens ont pris la parole, affirmant toute la nécessité de maintenir la vraie foi contre l'impie et la superstition.

**Vaud.** — Le village de Begnins va être, dans peu de jours, éclairé à l'électricité. La force motrice se prendra dans le cours de la Serine, à un kilomètre environ du village.

— Le succès de l'Exposition de Fribourg engage un correspondant du *Peuple* à demander qu'Yverdon organise l'an prochain une exposition de ce genre.

**Valais.** — Dans la nuit de lundi à mardi, un violent incendie a détruit 4 maisons et 2 granges à Massongex.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — Le *Gaulois* rapporte qu'un diplomate de la cour du Quirinal a affirmé que l'alliance offensive et défensive franco-russe sera signée entre le 20 et le 30 septembre. Cette signature a été retardée, dit le journal parisien, parce que le pape voulait opposer, à la triple alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, une autre triple alliance entre la France, la Russie et la Turquie.

— On confirme de bonne source que le gouvernement français s'est adressé par voie diplomatique au gouvernement allemand pour se plaindre des fournitures d'armes et de munitions faites par des négociants allemands au roi Behanzin, actuellement en guerre avec la France. Le cabinet de Berlin s'est déclaré prêt à faire droit à ces réclamations, si la preuve matérielle des faits allégués lui était fournie.

**Allemagne.** — Le docteur Proust, chef de service sanitaire à Paris, déclare que l'épidémie de Hambourg est terrible. Les chiffres officiels sont au-dessous de la vérité. Des familles entières ont disparu. Dans les cours des hôpitaux, des centaines de cadavres sont entassés. Une compagnie d'assurance sur la vie a suspendu ses paiements.

— La situation de Hambourg est toujours la même au point de vue sanitaire. Il y a peut-être une amélioration, mais en tout cas si légère qu'on ne peut l'affirmer.

— On entend beaucoup de personnes établir un parallèle entre la conduite du président de la République française pendant que le choléra sévissait à Marseille, et la conduite de la famille impériale depuis l'apparition de la même épidémie à Hambourg.

La conclusion n'est flatteuse ni pour Guillaume II ni pour les siens.

— L'impératrice Augusta-Victoria a accouché mardi matin de son sixième enfant, une fille, la première. Des salves d'artillerie ont annoncé l'événement à 3 1/2 heures. La mère et l'enfant vont bien.

**Russie.** — On assure qu'une terrible émeute a éclaté dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw. 180 maisons, 10 magasins, 12 auberges et une synagogue auraient été incendiés.

— Les journaux russes sont satisfaits de la réception faite aux Français à Gênes; ils y voient le prélude d'un rapprochement de la France et de l'Italie.

**Roumanie.** — Pour prévenir l'introduction du choléra, le gouvernement roumain avait interdit l'importation des fromages venant d'Allemagne, de Belgique et d'Autriche-Hongrie. Il vient d'étendre cette interdiction au fromage suisse. Le Conseil fédéral a chargé M. Staub, consul suisse à Bucarest, de faire les démarches nécessaires pour obtenir le retrait de cette mesure.

**Serbie.** — Une révolte de paysans s'est produite dans l'intérieur de ce pays. 300 paysans armés de fusils et de faux sont entrés dans la commune de Stéfanié et ont assommé le bourgmestre et maltraité beaucoup de libéraux.

**Etats-Unis.** — Le choléra est officiellement constaté à New-York par la commission sanitaire. Le premier cas remonte au 12 septembre. Grande panique et forte baisse à la Bourse.

CANTON DE FRIBOURG

**Exposition industrielle.** — Comme nous l'avons annoncé, la clôture de l'Exposition industrielle aura lieu le lundi 19 septembre, à 6 heures du soir. A cette occasion aura lieu une modeste cérémonie à laquelle assisteront les membres des divers comités et les exposants qui se trouveront sur place.

Le jury a cru devoir accorder, pour distinguer les classes de diplômés, des médailles dites de vermeil, d'argent, de bronze et des mentions honorables. Comme dans d'autres expositions industrielles, ces médailles sont uniquement en bronze, mais les diplômés portent la mention sus-indiquée. MM. les exposants qui désirent recevoir leur médaille en métal du titre qu'elle porte (vermeil, argent), sont priés d'en adresser la demande par écrit au Comité. La médaille de vermeil coûtera 21 fr. 75 et celle d'argent 16 fr. 75. Les diplômés et médailles seront distribués en octobre prochain. Il y aura probablement une fête des exposants à l'occasion de la publication du rapport général du président du jury.

L'emballage et le renvoi des objets exposés devront s'effectuer à partir du mardi 20, à midi, jusqu'au mardi 27 septembre.

L'Exposition industrielle a été honorée de la visite de M. le conseiller fédéral Schenk, qui a témoigné au Comité toute sa satisfaction. Il a dit que les expositions cantonales ont beaucoup plus de valeur et d'utilité que les expositions plus étendues.

Jeudi a eu lieu, sur le plateau de Pérolles, le concours de charrues, avec 7 attelages de chevaux. 300 campagnards y ont pris part.

Le résultat du concours sera publié dimanche prochain, à 11 heures, à l'Exposition.

Liste officielle des récompenses. (Suite.)

**GROUPE XII. FINE MÉCANIQUE.** — Médailles de vermeil. — Administration des Eaux et Forêts, Fribourg; Société suisse pour la construction d'accumulateurs électriques, Marly-le-Grand; Dunand, John, fabrique de cadrans, Morat; Société suisse d'horlogerie, fabrique de Montilier (Morat).

Médailles d'argent. — Roggen, L., horloger-rhabilleur, Morat; Eggis, Adolphe, Fribourg; Fornérod, Vincent, Montilier.

Médailles de bronze. — Ducotterd, Germain, pierriste, Lucens; Daler, L. et C<sup>ie</sup>, opticiens, Fribourg; Judet, François, coutelier, Bulle; Kunz, Johann, Messerschmied, Bonn; Wyss, Louis, conducteur de machines, Fribourg; Rüfenach, Arnold, graveur, Morat.

Mentions honorables. — Brique, Constant, horloger, Romont; Galley, Hilaire, fabricant de fusils, Prez-v.-Noréaz; Bagnard, B., graveur et fabricant de boîtes d'allumettes, Charmey; Rastorfer, Messerschmied, Flamatt.

**GROUPE XIII. ARTS GRAPHIQUES.** — Médailles de vermeil. — Landerset, papeterie de Marly; Imprimerie catholique suisse, Fribourg; Imprimerie et Librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, Fribourg; Librairie de l'Université (Friesenhahn), Fribourg; Wicky, Arnold, photographe, Berne.

Médailles d'argent. — Delaspe, F. et fils, imprimeurs, Fribourg; l'Industrielle, fabrique de cartonnages, Fribourg.

Médailles de bronze. — Despond, Didier, photographe, Domdidier; Ackermann, J., imprimeur, Bulle; Strüby, P.-M., Buchdruckerei, Murten.

Mentions honorables. — Ayer-Demierre, F., imprimerie commerciale, Romont; Burgisser, Jos., typographe, à la Chaux-de-Fonds.

**GROUPE XIV. MA**  
D'ENSEIGNEMENT, TR  
SIONNEL. — Hors con

Médailles de verme  
que, Bureau du dépôt  
des fournitures scola  
Fribourg; Horner,  
Bulletin pédagogique  
Cardinaux, Jean, ins  
nat des Filles de la  
Ecole d'agriculture  
geoise de vannerie (

Médailles d'argent  
bourg; Bichsel, Joh  
in Didingen; Ruffiet  
de Montet (Broye)  
Pierre, Fribourg; E

Médailles de bronze  
doises d'école, Frib  
bourg; Moser, Othm  
tuteur, Treyvaux.

Mention honorable  
GROUPE XV. Omb

vermeil. — Geslin.  
Missionnaires de Ma

Médailles d'argent  
près Romont (Mme  
Christinaz, A., mar

Médailles de bronze  
nach, Mme la Barou  
briers-sculpteurs, F  
Fribourg.

Mention honorable  
Bulle.

**GROUPE XVI. Soc**  
industriel cantonal  
Arts et Métiers. Fr  
S. A. C. Challam  
fribourgeois des se

Médailles d'argen  
S. A. C. Balland, E  
médecin, Fribourg;  
bourg; Musy, M., p

**GROUPE XVII. B**  
card, Mlle Elisa de,  
et artiste-peintre, F  
bourg; Sociétés des A  
Joseph, artiste-pein  
Amis des Beaux-Ar  
bourg.

Médailles d'argen  
bourg; Ch. Weber.  
Médailles de bron  
Hortense (Mme), B  
Morat.

Mention honorable

**Emprunt.** —  
conclu avec la m  
le Crédit algérien  
la première quinze  
environ.

**Résu**  
de la Société  
**Cible Bonhe**  
2. Pasquier, Léon.  
4. Débieux, instit

**Mises**  
La commune de  
sera en vente par  
dans sa forêt du V  
**tembre** prochain  
beau bois de cor  
Rendez-vous des  
tin, au chalet du V  
La Tour, le 14 s

581]  
**Bois à**  
On offre à vendr  
brûler, bien sec, en  
à l'air et à l'abri d  
30 et 35 centimètr  
sences différentes :  
de sapin refendus  
chêne, un tas en f  
tas de différentes  
drait ces bois par  
lée au gré des ach  
Pour voir les bo  
d'Echarlens.

**QUATRI**  
Ne voulant plus  
modes et désir  
des tissus soit t  
saison, il sera fait  
sur tous les artic  
tome, etc.  
Se recommande  
499]

**Un peigne**  
bureau du journal.

Je reviens aux raisons déterminantes de ma conviction : la dame Frémy emporte votre enfant, vous disant qu'elle va revenir et elle ne reparait plus. Vous vous étonnez; on vous dit qu'elle est allée voir une sœur qu'elle a à Paris et qu'elle y aura passé la nuit. Mais le temps marche, vous devenez inquiet; alors on vous raconte, ce dont je ne crois pas un mot, que la dame Frémy est partie pour Verdun où elle a son père dangereusement malade.

Il faut vous contenter de ce que l'on vous dit; vous attendez. Quoi? Au moins une lettre de Mme Frémy. Cette lettre, vous l'auriez reçue, si vous et votre enfant n'aviez pas été victimes d'un noir complot.

Enfin, votre tante arrive. Sans aucun doute, elle a, avant de vous voir, un long entretien avec la Roussotte, sa complice. La mort de votre petite fille vous est annoncée, et ce que raconte Mme Savouroux vient confirmer ce que vous a précédemment dit la servante, ce qui prouve qu'il y avait entente entre elles.

Cependant, vous questionnez et vous embarrassez fort la fermière. Mais vous êtes crédule et facile à tromper parce que vous êtes bonne et ne voulez pas croire à la méchanceté de Mme Savouroux; elle se tire assez bien d'affaire.

Mais voilà une femme qui prend une domestique pour vous servir, une domestique dont vous n'aviez nul besoin, d'ailleurs, et qui ne sait pas où elle demeurerait; la dame Frémy a une sœur à Paris et ignore également où demeure cette personne qui, peut-être, n'existe pas.

Et votre tante qui s'occupe de tout, qui conduit tout, ne sait pas non plus le nom du village de la nourrice. Elle prétend que la dame Frémy n'a plus osé reparaitre devant vous; mais encore une fois, — et c'était son devoir, en admettant des craintes qui ne sont nullement justifiées, — elle pouvait vous écrire.

Eh bien, oui, tout cela est faux et, à l'examen, ne tient pas debout. La dame Frémy a été placée près de vous uniquement pour remplir le vilain rôle qu'elle a joué; c'était une

autre complice de votre tante et elle a dû se faire payer cher ses criminelles complaisances.

La pauvre Marceline tenait dans ses mains frémissantes sa tête en feu.

— Dieu peut-il laisser commettre de pareilles monstruosités! gémit-elle.

— Dieu, ma chère enfant, n'empêche pas les scélérats de commettre les plus grands crimes; mais il arrive toujours le moment où il en demande compte.

— Ainsi, monsieur, c'est votre conviction et vous l'avez faite passer en moi, — ma pauvre petite fille n'est pas morte, mais qu'a-t-on fait de l'innocente créature? Où est-elle, mon Dieu, où est-elle?

— Je ferai, je vous le jure, tout ce qui dépendra de moi pour le savoir.

— Oh! merci, monsieur, merci!

— En vous associant à ma vie, je m'associe, moi, à vos peines, à vos douleurs, et rien de ce qui vous touche ne peut plus m'être indifférent.

— Vous êtes bon, monsieur, et je ne mérite pas... — Marceline, taisez-vous! je ne vous permets pas de vous adresser un reproche. Plus votre malheur est grand, plus vous êtes digne des respects de tous.

Maintenant, si vous le voulez bien, nous allons rechercher le mobile de la conduite de Mme Savouroux.

Votre tante, Marceline, est une horrible femme; vous ne m'avez pas dit qu'elle avait pour amant le misérable qui vous a perdue, mais je l'ai deviné. Est-ce vrai?

— C'est vrai, monsieur.

— Unique parente de Mme Savouroux et sa seule héritière, François Lambert voulait vous épouser et, soyez-en sûre, c'est par calcul que le lâche a commis son attentat sur votre personne.

— Je l'ai tout de suite compris, monsieur.

— Seulement, il avait compté sans Mme Savouroux; vous comprenez que votre tante ne pouvait pas vous donner pour

femme à son amant, en admettant même la pensée d'un monstrueux partage.

— Pourtant, monsieur, c'est ma tante qui m'a proposé d'épouser François Lambert.

— Elle obéissait alors à un ordre impérieux de son amant, qui la domine comme il a eu pendant quelque temps le pouvoir de vous dominer vous-même. Mme Savouroux n'a agi en cette circonstance que contrainte et forcée, et elle a été échantée de votre refus absolu. Elle vous l'a prouvé en se montrant meilleure pour vous.

Le régisseur avait-il renoncé à ses projets par suite de votre refus. Je ne le crois pas. Il s'était dit, sans doute : — « Quand elle aura son enfant, ses idées ne seront plus les mêmes et, dans l'intérêt de son enfant, elle consentira à m'épouser. »

A-t-il fait part de sa pensée à Mme Savouroux ou celle-ci a-t-elle deviné sa pensée? Je ne sais. Dans tous les cas, Mme Savouroux a compris que l'enfant serait un sérieux danger pour elle, en ce sens qu'il pouvait amener un rapprochement entre vous et son amant.

— Oh! elle n'avait pas cela à craindre.

— Soit; mais elle le craignait. La femme jalouse ne raisonne pas toujours juste, et une femme jalouse comme Mme Savouroux le serait de son ombre.

Donc, redoutant pour elle les conséquences de la naissance de l'enfant, c'est-à-dire de voir son amant lui échapper, elle prit la résolution de supprimer la cause du danger ou, pour autrement dire, de faire disparaître votre enfant.

— Ah! les misérables! s'écria Marceline d'une voix étranglée, ils ont peut-être tué ma fille!

— Rassurez-vous, ma chère, rassurez-vous! Pourquoi votre tante et ses complices auraient-elles commis ce crime atroce qui est réservé un châtement terrible, quand il leur est facile de perdre simplement le pauvre petit être.

(A suivre.)



FRIBOURG

elle. — Comme nous de l'Exposition industrielles, à 6 heures lieu une modeste cé- les membres des di- qui se trouveront sur

er, pour distinguer les illes dites de vermeil, mentions honorables. itions industrielles, ces bronze, mais les diplô- ndiquée. MM. les expo- médaille en métal du argent), sont priés d'en au Comité. La médaille et celle d'argent 16 fr. es seront distribués en probablement une fête la publication du rap- jury.

ses objets exposés devront di 20, à midi, jusqu'au

été honorée de la visite henk, qui a témoigné n. Il a dit que les expo- up plus de valeur et lus étendues.

eau de Pérolles, le con- elages de chevaux. 300 ra publié dimanche pro- tion.

récompenses.

— Médailles de vermeil. — ts, Fribourg; Société anisse teurs électriques, Marly-le- e cadrans, Morat; Société ontillier (Morat).

n, L., horloger-rhabilleur, ; Fornérod, Vincent, Mon- rd, Germain, pierriste, Lu- Fribourg; Judet, François, Messerschmid, Bonn; Wÿss, Fribourg; Rüfenach, Arnold,

me, Constant, horloger, Ro- de fusains, Fiez-v.-Noréaz; ant de boîtes d'allumettes, mied, Flamatt.

es. — Médailles de vermeil. rly; Imprimerie catholique t Librairie de l'Œuvre de e de l'Université (Friesen- , photographe, Berne.

re & fils, imprimeurs, Fri- e cartonnages, Fribourg. ond, Didier, photographe, rimeur, Bulle; Strüby, P.-M.,

er-Demierre, F., imprimerie er, Jos., typographe, à la

nt même la pensée d'un mons- ma tante qui m'a proposé

rdre impérieux de son amant, dont quelque temps le pou- e. Mme Savouroux n'a agi en te et forcé, et elle a été en- Elle vous l'a prouvé en se

à ses projets par suite de vo- s'était dit, sans doute: ant, ses idées ne seront plus son enfant, elle consentira à

GRUPE XIV. MATÉRIEL D'ÉCOLE, APPAREILS ET MANUELS D'ENSEIGNEMENT, TRAVAUX D'ÉLÈVES, ENSEIGNEMENT PROFES- SIONNEL. — Hors concours. — Musée pédagogique, Fribourg.

Médailles de vermeil. — Direction de l'Instruction publi- que, Bureau du dépôt central du matériel d'enseignement et des fournitures scolaires, Fribourg; Genoud, Léon, directeur, Fribourg; Horner, R., prof. à l'Université, rédacteur du Bulletin pédagogique, Fribourg; Neukomm, Gustave, Marly; Cardinaux, Jean, instituteur, Fribourg; Providence, orphelinat des Filles de la Charité, Fribourg; Station laitière et Ecole d'agriculture de Pérolles, Fribourg; Ecole fribourgeoise de vannerie (de l'Industrielle), Fribourg.

Médailles d'argent. — Villard, Emile, instituteur, à Fri- bourg; Bichsel, Johann, Lehrer, Murten; Mädschen-Schule in Didingen; Ruffieux, Mlle Jeanne, Broc; Ecole des filles de Montet (Brocy); Ecole fribourgeoise des tailleurs de pierre, Fribourg; Ecole secondaire professionnelle, Fribourg.

Médailles de bronze. — Zürcher, Abraham, fabricant d'ar- doises d'école, Fribourg; Moret, François, professeur, Fri- bourg; Moser, Othmar, instituteur, Fribourg; Mossu, insti- tuteur, Treyvaux.

Mention honorable. — Moret, mécanicien, Bulle.

GRUPE XV. OBJETS SERVANT AU CULTE. — Médaille de vermeil. — Geslin, Mme de, Supérieure des Franciscaines Missionnaires de Marie, atelier de broderies, Fribourg.

Médailles d'argent. — Monastère de N.-D. de la Fille-Dieu, près Romont (Mme S<sup>r</sup> Lutgader, abbesse); Nussbaumer-Christinaz, A., marbrerie et sculpture, Fribourg.

Médailles de bronze. — Philipona, Léon, Fribourg; Monte- nach, Mme la Baronne de, Fribourg; Suess & Tarchini, mar- briers-sculpteurs, Fribourg; Christinaz, Alphonse, doreur, Fribourg.

Mention honorable. — Marchini, Barthélemy, marbrier, Bulle.

GRUPE XVI. SOCIÉTÉS. — Médailles de vermeil. — Musée industriel cantonal, Fribourg; Société fribourgeoise des Arts et Métiers, Fribourg; Musée pédagogique, Fribourg; S. A. C., Challam-l., Victor, comptable, Fribourg; Société fribourgeoise des sciences naturelles, Fribourg.

Médailles d'argent. — Section du Moléson du S. A. C.; S. A. C. Balland, Eugène, à Gruyères; S. A. C. D<sup>r</sup> Caony, médecin, Fribourg; S. A. C. Glasson, Léon, Directeur, Fri- bourg; Musy, M., professeur, Fribourg.

GRUPE XVII. BEAUX ARTS. — Médailles de vermeil. — Boc- card, Mlle Elisa de, Fribourg; Bonnet, François, professeur et artiste-peintre, Fribourg; Greiner, peintre-verrier, Fri- bourg; Société des Amis des Beaux-Arts, Fribourg; Reichlen, Joseph, artiste-peintre et professeur, Fribourg; Société des Amis des Beaux-Arts et des Ingénieurs et Architectes, Fri- bourg.

Médailles d'argent. — Diesbach, Mlle Valentine de, à Fri- bourg; Ch. Weber, sculpteur, à Berne.

Médailles de bronze. — Luthy, sculpteur, Fribourg; Rauch, Hortense (Mme), Berne; Känel, Jean, graveur et peintre, Morat.

Mention honorable. — Fetscherin-Cornaz (Mme), Morat. (La fin au prochain numéro.)

GRUYÈRE

Résultat du tir annuel de la Société des carabiniers de Bulle. Cible Bonheur. — 1. Gretener, Jean, 200 degrés; 2. Pasquier, Léon, 279; 3. Chollet, Jules, Romont, 428; 4. Débieux, instituteur, 428; 5. Bergmann, Châtel, 510;

Mises de bois.

La commune de La Tour-de-Tréme expo- sera en vente par voie de mises publiques, dans sa forêt du Villedoux, samedi 24 sep- tembre prochain, environ 60 numéros de beau bois de commerce.

Rendez-vous des miseurs à 9 heures du ma- tin, au chalet du Villedoux. La Tour, le 14 septembre 1892.

Par ordre : Le Secrétariat communal. 581]

Bois à vendre.

On offre à vendre plusieurs tas de bois à brûler, bien sec, empilé depuis un et deux ans à l'air et à l'abri du temps. Ces bois sciés à 30 et 35 centimètres de longueur sont d'es- sences différentes: 1<sup>o</sup> un grand tas en neuds de sapin refendus; 2<sup>o</sup> deux tas en bois de chêne, un tas en foyard et plusieurs autres tas de différentes espèces de bois. — On ven- drait ces bois par tas ou par quantité détaill- lée au gré des acheteurs.

Pour voir les bois, s'adresser à l'auberge d'Echarlens. [580

AU MAGASIN DES QUATRE-SAISONS

Ne voulant plus m'occuper que de l'article modes et désirant que la liquidation des tissus soit terminée pour la prochaine saison, il sera fait un rabais important sur tous les articles, soit robes, drap, co- tonne, etc.

Se recommande Esther DALLOZ 499]

Trouvé:

Un peigne argent. — Réclamer au bureau du journal. [574

6. Badoud, contr., Romont, 524; 7. Pasquier, Jos., Esta- vayer, 528; 8. Kolly, Pierre, Fribourg, 565; 9. Dr Pégaitaz, 569; 10. Ayer, F., Romont, 591; 11. Stucky, G., Fribourg, 648; 12. Chatton, Georges, 650; 13. Pasquier, Colinet, 687; 14. Crotti, Jos., 703; 15. Andrey, Denis, 725; 16. Schoch, Jean, 738; 17. Gillet, Jean, 753; 18. Ecoffey, F., 807; 19. An- drey, Laurent, 823; 20. Andrey, notaire, 888; 21. Currat, Simon, 894; 22. Masset, Alfr., 896; 23. Souvey, B., 900; 24. Ody, Alfr., 978; 25. Pillamet, J., 1005 degrés.

Moléson. — 1. Morand, M., 81 points; 2. Luthy-Gasser, 80; 3. Bergmann, 79; 4. Andrey, Denis, 75; 5. Chollet, Jules, 72; 6. Dr Pégaitaz, 72; 7. Remy, Maurice, 72; 8. Raboud, Siméon, 71; 9. Burtscher, Louis, 70; 10. Schoch, Jean, 70; 11. Ody, Alfr., 69; 12. Andrey, Laurent, 68; 13. Staub, 67; 14. Gretener, Jean, 66; 15. Pasquier, Léon, 63; 16. Crotti, 63; 17. Gillard, Albert, 62; 18. Débieux, 61; 19. Stucky, 60; 20. Ayer, F., 57; 21. Kolly, Pierre, 53; 22. Muller, Aug., 53; 23. Masset, Alfr., 52; 24. Andrey, not., 49; 25. Gillet, Jean, 42 point.

Bulle. — 1. Bergmann, 50/138 points; 2. Souvey, 50/126; 3. Débieux, 50/96; 4. Chollet, Jules, 49/132; 5. Morand, M., 49/128; 6. Burtscher, Louis, 49/121; 7. Pasquier, Léon, 49/112; 8. Crotti, Jos., 49/100; 9. Dr Pégaitaz, 49/100; 10. Gippa, 49/95; 11. Gillard, A., 48/119; 12. Luthy, 48/116; 13. Ody, Alfr., 48/109; 14. Pillamet, 48/109; 15. Gretener, 48/104; 16. Andrey, Denis, 48/100; 17. Pasquier, Colinet, 48/98; 18. Andrey, notaire, 48/85; 19. Kolly, Pierre, 47/132; 20. Remy, Maurice, 47/131 points.

Tournantes, séries. — 1. Luthy; 2. Schoch; 3. Chol- let, Jules; 4. Ody, Alfr.; 5. Débieux; 6. Bergmann; 7. Stucky; 8. Burtscher; 9. Gobet, Pierre-Jos.; 10. Pasquier, Léon; 11. Gretener; 12. Dr Pégaitaz.

Prix aux Mouches. — 1. Stucky; 2. Schoch, Jean; 3. Berg- mann; 4. Dr Pégaitaz; 5. Luthy; 6. Gretener, Jean; 7. Go- bet, Pierre-Jos.; 8. Morand, M.; 9. Pasquier, Léon; 10. Pas- quier, Jos.; 11. Gillet, Jean; 12. Masset, Alfred.

Moléson. — Grand nombre. — 1. Chollet, Jules; 2. Grete- ner, Jean; 3. Dr Pégaitaz; 4. Morand, M.; 5. Pasquier, Léon.

Bulle. — Grand nombre. — 1. Ody, Alfr.; 2. Crotti, Jos.; 3. Andrey, Denis; 4. Remy, Maurice; 5. Chollet, Jules.

Ecole secondaire. — Nous rappelons que les examens d'admission à l'Ecole secondaire auront lieu lundi prochain, 19 septembre, à 8 1/2 heures.

FAITS DIVERS

La crémation électrique. — La crémation électri- que? Voilà encore un nouveau mode d'incinération qui va dépasser de beaucoup en rapidité et en net- teté celui que l'on pratique déjà couramment en Ita- lie, vient d'être découvert et employé, dit-on, aux environs de Philadelphie. Voici en quoi consiste cet étrange procédé funéraire perfectionné:

Le corps, enroulé dans un suaire d'amiante, est placé sur une table en briques réfractaires. A la tête et aux pieds, on dispose deux plaques de cuivre qui constituent les deux pôles électri ques d'une puissante dynamo. On fait circuler alors le courant au travers du corps qui joue, en quelque sorte, un rôle similaire à celui du charbon incandescent dans une lampe élec- trique. En un clin d'œil, la carbonisation est opérée et cette espèce de volatilisation instantanée se pro- duit d'autant plus facilement que l'air ambiant qui baigne librement le cadavre favorise le phénomène de la combustion. Comme on le voit, c'est là le der- nier mot de l'art crématore.

Un Irlandais trouve un compatriote plongé dans les larmes.

— Eh quoi, Paddy, tu es malheureux? — Ah! ne m'en parle pas; je viens de faire un rêve affreux: Je rencontrais O'Flannagan, qui m'offrit un grog. J'accepte avec enthousiasme. O'Flannagan part et revient aussitôt, portant un grand verre rem- pli du liquide doré que j'aime par dessus tout.

— Le grog est froid, me dit-il, le préférerais-tu chaud? — Oui! Par ce mauvais temps, cela sera encore plus reconfortant.

L'aimable O'Flannagan retourne quérir de l'eau chaude et — voilà ma malchance — à l'instant où je le vois venir, souriant, tenant à la main le grog fu- mant... je me réveille! (Papillon.)

Ce que je veux.

Ce que je veux sur le coteau, C'est, lorsque mai vient nous sourire, Une cabane qui se mire Dans le miroir clair d'un ruisseau. C'est un nid perdu sous les branches, Où ne conduise aucun chemin, Un nid qui n'ait d'autre voisin Que le nid des colombres blanches. Ce que je veux à l'horizon, C'est au pied d'une roche grise, Un bouquet de pins dont la brise, Le soir, apporte la chanson.

C'est une suite de vallées, Où les rivières dans leurs jeux Errent d'un pas capricieux, Blanches sous les vertes feuillées;

Où les vieux oliviers songeurs Courbent leurs têtes grisonnantes, Où les vignes folles, aimantes, Grimment gaiement sur les hauteurs.

Ce que je veux pour mon royaume, C'est, à ma porte, un frais sentier, Berceau formé d'un églantier Et long comme trois brins de chanvre;

Un tapis de mousse odorant, Semé de thym et de lavande, Seigneurie à peine aussi grande Que le jardin d'un enfant.

Ce que je veux dans ma retraite, Créant un peuple à mon désert, C'est voir sous le feuillage vert Flotter mes rêves de poète.

Mais avant tout, ce que je veux, Sans quoi j'abdique et me retire, Ce que je veux dans mon empire, C'est une reine aux blonds cheveux;

Reine d'amour à la voix douce, Au front pensif, aux yeux noyés, Et dont les mignons petits pieds Ne fanent pas les brins de mousse.

(Aix, mai 1850.) EMILE ZOLA.

Bukskin, milaine sur fil, futaines, etc., de 2 fr. 10 à 8 fr. 50 par mètre — franco à domicile en tout métrage par le dépôt de fabrique F. Jelmoli, à Zurich. Echantillons par retour. [167

Médaille d'argent à l'Exposition de Fribourg 1892.

FILATURE DE NEIRIVUE

Fabrique de draps et milaines. Teinturerie, apprêtage, impressions en tous genres. TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

Se recommande G.-JULES GREMAUD Dépôts: Bulle: chez Mme Vve Gremaud-Ody, laines et cotons; Châtel-St-Denis: chez Mme Genoud-Marilley, négociante; Fribourg: chez Mme Vve Trachsel, rue du Pont-Suspendu. [566

La Filature de chanvre et de lin de J. STRICKLER, auparavant HENRI STRICKLER, à HENGG près Zurich,

se charge continuellement de broyer, filer, lessiver, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes à prix très modérés, et assure des excellents filages et tissus, connus depuis des années. Adresser la marchandise à la station d'Altstetten près Zurich. [579

Meunerie. Farines qualité garantie. Farines toutes spéciales pour engrais. Belles semoules. Mouture soignée de maïs. Echanges de toutes graines contre farines. Blés rouges et noirs pour la volaille. Tourteaux de lin et de sésame. GROS ET DÉTAIL. Prix très réduits. [532

A VENDRE Environ 12-13,000 pieds de foin et regain première qualité. S'adresser au bureau de la Gruyère. [570

Engrais chimiques. Dosage garanti. A l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [563

A LOUER La Maison-Blanche, à Bulle, comprenant cinq logements, grange, écurie, jardin et pré attenant. Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> décembre prochain. S'adresser au notaire MENOUD. [526

Attention!

Victorine Buchs avise son honorable clientèle de la ville et de la campagne qu'elle a transféré son domicile dans la maison de M. MOURLEVAZ, Sur-les-Places, Bulle. On trou- vera chez elle l'épicerie et la mercerie et un choix de toiles et cotons.

Dans le même magasin, on trouvera un choix de chapeaux pour la saison d'hiver, ainsi que velours et rubans de toute nuance.

La soussignée se charge de transformer les chapeaux, ainsi que les capotes et bonnets. Elle s'efforcera de satisfaire sa clientèle par un ouvrage prompt et soigné. Céline Poffet, modiste, Bulle. 582]

A VENDRE

A consommer sur place, de 11-12,000 pieds de foin et regain de première qualité; écuries pouvant contenir 20 pièces de bétail; eau à proximité. Pour voir et traiter, s'adresser à Joseph MONNEY, à Grangettes. [578

Une personne forte et robuste, connaissant tous les travaux d'un ménage, pourrait se placer de suite. — S'adresser à J. BAUDÈRE, ébéniste, Bulle. [583

A LOUER

Un bel appartement de deux chambres et cuisine. S'adresser au bureau du journal. [424

A louer:

Deux logements avec part à la cave et au galestas. S'adresser à ULDRY, ramoneur, Bulle. [584



# Etoffes de soie

de ma propre fabrication — 85 centimes le mètre

jusqu'à 22 fr. 80 en noir, blanc et couleur — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).

Damas-soie	à partir de fr. 2.10	jusqu'à 20.50
Foulards-soie	> 1.50	> 6.55
Grenadines-soie	> 1.50	> 14.85
Bengalines-soie	> 2.20	> 11.60
Robes de bal soie	> .85	> 20.50
Etoffe en soie écrue	> 16.65	> 77.50
Peluches-soie	> 1.90	> 23.65
Satin pour mascarades	> .85	> 4.85
Dentelles-soie	> 3.15	> 67.50

etc. — Echantillons par retour. [184]  
Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

## Commune de Bulle.

Les contribuables de la commune de Bulle sont convoqués en assemblée sur le **dimanche 18 septembre prochain**, à 2 heures de l'après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :  
Résultat du concours ouvert pour l'établissement de la lumière électrique.  
Bulle, le 11 septembre 1892.

Par ordre :  
[571] Le Secrétaire communal.

## Mises de bois.

La commune de La Tour-de-Trême exposera en vente par voie de mises publiques, dans sa forêt du Villeux, **mercredi 21 septembre prochain** : 120 moules métriques bois de sapin et environ 60 billons et carrons.

Rendez-vous des miseurs à 9 heures du matin, au chalet du Villeux.  
La Tour, le 12 septembre 1892.

Par ordre :  
[573] Le Secrétaire communal.

## Montagnes à louer

à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1893 et pour le terme de six ans :

1<sup>o</sup> L'estivage comprenant le Brémengard, Cerniet, Grand-Chalet, Pré-Maroz et Combés, situé au territoire de Charmey, avec débouché sur le Lac-Noir ou sur Charmey. Ces cinq chalets sont construits pour 70 vaches. En outre, ces montagnes, toutes attenantes, supportent annuellement une centaine de génisses et 4-500 moutons.

2<sup>o</sup> La gîte de Weythours, à l'entrée du Rio-du-Gros-Mont, Charmey.

3<sup>o</sup> Les deux Rustoz, rière Bellegarde.  
S'adresser au notaire MORARD, à Bulle. [572]

## Location de montagnes.

**Lundi 19 septembre 1892**, de 2 à 4 heures, à l'hôtel de l'Ange, à Albeuve, il sera exposé en location, par voie de mises publiques et pour le terme de six années, à commencer le 1<sup>er</sup> janvier 1893 :

1<sup>o</sup> L'estivage appelé les Cases de Jaman, situé sur le territoire de la commune de Montbovon, comprenant six chalets et un grenier. Cet estivage sera mis en bloc et en deux parts.

2<sup>o</sup> L'estivage de Séveresse, situé sur le territoire de la commune d'Albeuve et comprenant cinq chalets.

3<sup>o</sup> Cinq pâquiers de la montagne dite « les Vudèches », pareillement sur Albeuve.  
S'adresser, pour les conditions, au notaire MENOUD, à Bulle. [494]

**Magasin POPULAIRE BULLE**

MEYER-SEYDOUX & Co

offrent :

Draps pure laine	3 95
Milaine	2 50
Cotonne p <sup>r</sup> pantalon	1 25
Robes double larg <sup>r</sup>	— 85
Robes pure laine	1 15
Toile blanche	— 17
Toile écrue	— 28
Mousseline p. vitr.	— 36
Toiles p. draps de lit 175 cm.	95 —

**Magasin POPULAIRE**  
Place des Alpes.  
Meyer-Seydoux & Co.

## Le véritable COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

recommandé par de nombreux médecins, est reconnu depuis 18 ans comme la préparation ferrugineuse la plus digeste et la plus active contre :

- |                    |                            |
|--------------------|----------------------------|
| Anémie             | Réparateur des forces      |
| Pâles couleurs     | Reconstituant              |
| Manque d'appétit   | Régénérateur               |
| Migraine           | pour                       |
| Epuisement         | Tempéraments affaiblis     |
| Mauvais digestions | Convalescents              |
| Crampes d'estomac  | Personnes délicates        |
|                    | Vieillards, femmes débiles |



MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE.

7 Récompensé dans les expositions universelles et internationales. Seul véritable avec la marque des deux palmiers. Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat. En vente en flacons de fr. 2.50 et 5 fr. dans les :

Pharmacies GAVIN, RIETER, SUDAN, à Bulle; JAMBÉ, à Châtel Saint-Denis; ROBADEX, à Romont. [134]

## Exposition industrielle cantonale FRIBOURG

Clôture de l'Exposition

Lundi soir, 19 septembre. (H1309F)[569]

## EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

- |  |          |
|--|----------|
| Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration  | Fr. 1 30 |
| Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale  | 1 40     |
| A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis       | 1 40     |
| A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique  | 1 70     |
| Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants   | 1 40     |
| Contre la coqueluche. Remède très efficace   | 1 40     |
| Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants | 1 40     |
| Diastase à la pepsine. Remède pour la digestion  | 1 40     |
| Sucre et bouillon de malt, très recherchés contre les affections catarrhales.                                |          |
- Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une **MÉDAILLE** à BRËME 1874. [554]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1<sup>er</sup> rang pour excellente qualité. ●

## COURS AGRICOLES D'HIVER à Pérolles près Fribourg.

Les cours, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre, de 1892-93, commenceront le **jeudi 3 novembre** prochain et dureront jusqu'au **31 mars 1893**.

Ces cours comportent un enseignement agricole complet; une leçon d'instruction religieuse est donnée chaque semaine. — Le prix de la pension est de 30 fr. par mois.

On s'inscrit jusqu'au **15 octobre** près du soussigné qui fournira tous les renseignements nécessaires. Le programme est envoyé franco sur demande.

Le Directeur des cours :  
E. DE VEVEY

576] (H1315)

## STATION LAITIÈRE

Ecole pratique de fromagerie de Pérolles près Fribourg.

Les cours théoriques et pratiques de cette Ecole commenceront le **jeudi 3 novembre** prochain et dureront jusqu'au **31 octobre 1893**.

Le prix de la pension pour les élèves réguliers est de 30 fr. par mois. Une réduction de ce prix, à titre de bourse, sera accordée aux Fribourgeois qui justifieront cette faveur par leur travail et leurs capacités.

On s'inscrit jusqu'au **15 octobre** prochain près du soussigné.

Le Directeur :  
E. DE VEVEY

577] (H1316F)

Vins rouges et blancs  
D'ITALIE  
fins et ordinaires.

**G. MAGGIORA**

propriétaire de vignes d'Asti,

Spécialité  
de  
VINS D'ASTI

à l'honneur d'aviser l'honorable public qu'il vient de s'établir comme **négociant en vins**, à **Bulle, maison Peyraud**, avenue de la Gare, vis-à-vis du Café Gruyérien.

Service prompt et soigné à domicile. — Prix exceptionnellement avantageux. [505]

Teinture de vêtements et blanchisserie chimique.  
Impressions et apprêts.

**C.-A. Geipel, à Bâle,**

se recommande pour la saison pour tous travaux concernant sa partie. Travail soigné. (H3017Q)

Dépôt chez **M<sup>mes</sup> Peyraud sœurs**, à **BULLE**, où l'on peut voir les derniers modèles et se procurer de plus amples renseignements. [542]

## F. Morard, tannerie, Le Bry.

Dépôt à Bulle, en face de la Promenade, ouvert le **jeudi**.

Tannage à façon. Commerce de cuirs en tous genres. Articles pour cordonniers et selliers. Tiges. Clouterie. Huiles et graisses.

**Achat, aux plus hauts prix, de cuirs, peaux, crins, écailles, suif.**

Excepté le **jeudi**, remettre tous les jours et à toute heure à **M. PILLOUD**, auberge du Tonnelier, **BULLE**, cuirs et peaux qu'il fera parvenir sans frais pour le vendeur. Paiement par retour du courrier. [560]

## Attention!

Installation de **paratonnerres** d'après le tout dernier perfectionnement, pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres. Travail soigné et garanti.

Vérification et réparation d'anciens paratonnerres. — Ferblanterie et couvertures pour bâtiments en tous genres, en zinc, tôle, plomb, ardoises, etc., à des prix très modérés.

Se recommande  
[373] **J. Viale, à Bulle.**

**LE CONCENTRÉ**  
et les  
**POTAGES**  
**MAGGI**  
profitent  
à tout  
**MÉNAGE**

On désire  
prendre un enfant en pension.  
S'adresser au bureau du journal. [557]

**CHOCOLAT**  
**Suchard**  
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE  
PRIX MODÉRÉS. SE TROUVE PARTOUT.



Attention!!! Toute personne doit faire un essai de notre pommade Phoenix garantie pour faire croître et pousser les cheveux de dames et messieurs, ainsi que la barbe, supprimer les pellicules, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, prévenir la calvitie.

Envoi contre espèces ou en remboursement. Prix par boîte Fr. 1.50 et 3.—  
— ou chercher les dépositaires — Seul représentant pour la Suisse: **Ed. Witz**, 66, Rue des Jardins-Epis.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



## PRIX DE L'ABONNEMENT

Four la Suisse: 1 an 6 m  
Etranger: 1 an, 9 fr.; payable d'avance

Prix du numéro

On s'abonne à tous les jours de poste.

## BULLE

## NOUVEAU

Exposition de Suisse à l'Exposition d'arrangement, au jury international a accordé l'emploi mandait.

Exposition d'arrangement de l'exposition suisse de Berne l'année prochaine se compose de M. président; MM. le colonel Muller et sidents; M. G. Flu ser, caissier général, missaire général.

Examens de recensement de statistique fédéral de statistique des recrues en 1892 des cantons d'après ceux qui ont obtenu 1. Bâle-Ville 63 4. Thurgovie 44; 7. Obwald 31; 8. Appenzell (Rh.-Ext.) 11. Bâle-Campagne 25; 14. Berne, Nid 18. Appenzell (Rh. Suisse, 29%.

Nomination. — de Lucerne, a été des finances.

Monnaie. — La millions de francs dre les anciens écus dure est à rayures.

## FEUILLETON

## PETIT

ÉMIL

— Le perdre! mais dans un village petite ville, elle prés Paris rien n'est plus on lit qu'un enfant no rue, dans telle église, telle on telle promena — C'est affreux! — Oui, affreux. C' crainte d'être montré soillères. Et puis, com de ces malheureux pet téré à faire disparaître res dans la vie! Les p bles.

Enfin, mieux vaut e fant que de l'étrangler souvent, hélas! d'horri le nom!  
L'enfant trouvé ou publique, et c'est pou maison des Enfants a élève. Sans doute, pou lement à une existen seuls au monde: mais soleil et peuvent être ap